

Type de réunion

Réunion d'école publique (circonscription)

Numéro 4 Faut-il partager autrement l'éducation entre jeunesse et âge adulte et impliquer davantage le monde du travail ?

La première question abordée : « est-il préférable d'allonger la scolarité obligatoire ou bien doit-on favoriser la reprise des études après une interruption ? Des participants ont émis le besoin d'instaurer l'obligation scolaire à 5 ans pour donner à tous les élèves une première éducation par l'école maternelle : socialisation, scolarisation, langage, écriture. On constate que les enfants qui se présentent au CP directement rencontrent de grandes difficultés.

La mise en place d'une formation en alternance plus précoce est souhaitée par certains, dès l'entrée au collège, pour éviter la mise en échec par des études théoriques qui ne conviennent pas toujours à certains enfants se trouvant en difficulté au collège.

Permettre à tous les collégiens de confronter leurs idées à la réalité du monde du travail semblent important pour de nombreux participants. Des stages réguliers en entreprises tout au long de la scolarité sont demandés. La revalorisation des métiers manuels (bâtiment en particulier) est souhaitée. Il faudrait que le choix de ces métiers ne se fasse pas par défaut, par l'échec dans la voie générale et que l'on évite d'orienter vers ces professions les seuls élèves ayant de très grandes difficultés à comprendre et à apprendre, les métiers du bâtiment ont également besoin de renouveler les cadres et chefs d'entreprise qui représentent aussi un accès à l'excellence de la réussite sociale et financière.

Pour la formation continue, certains participants constatent que les propositions de formation s'adressent essentiellement à un public déjà favorisé et plus ou moins diplômé. Il faudrait s'attacher à généraliser la formation continue pour tous, avec la possibilité d'une reprise d'études qualifiantes après un passage dans la vie active.

La validation des acquis professionnels est une voie que souhaitent voir explorer certains. La recherche d'une valorisation plus forte de l'enseignement professionnel sous une forme d'alternance entre le travail en entreprise et l'étude dans un établissement de formation suppose un partenariat fort entre l'éducation nationale et les métiers pour mettre en place un encadrement de qualité sur le terrain et la reconnaissance de la formation dans les diplômes ainsi préparés.

Numéro 5 Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Si on se réfère aux résultats des évaluations nationales à l'entrée en sixième, on constate que tous les élèves ne maîtrisent pas les compétences de base en Français et en Mathématiques. Cela conduit les participants à souhaiter un renforcement des apprentissages fondamentaux : lire écrire et compter pour les programmes de l'école primaire. Un souhait s'exprime : créer une validation des connaissances acquises à l'école primaire par un diplôme. Cela soulignerait la reconnaissance de la première étape avec une équivalence de ce que peuvent représenter les sanctions finales du secondaire : brevet des collèges et Bac.

Les causes possibles des difficultés pour apprendre à lire sont un sujet de perplexité pour une partie de l'assistance qui se réfère à l'école d'antan qui semblait apprendre à lire à tous. Les enseignants présents font le point sur l'état des lieux. Il apparaît que la précarité sociale, le manque de disponibilité des parents pour suivre les apprentissages à la maison, les problèmes liés à la déstructuration des

familles sont des facteurs aggravant les difficultés d'apprentissage. Selon une participante, « l'école n'est pas malade, c'est la société » .

Un suivi social renforcé des familles en situation de précarité est demandé.

L'hétérogénéité des élèves est également un thème important des échanges. Dans certaines écoles urbaines la présence de cours doubles semble générer des difficultés supplémentaires dans la gestion des niveaux différents. La possibilité de dédoubler pour organiser le soutien est une demande qui passe par l'existence de maîtres supplémentaires ou par la présence d'un adulte (ASE) permettant la gestion de groupes distincts.

Un renforcement de l'éducation citoyenne est demandé , avec la participation des parents pour soutenir l'action de l'école. Les enseignants disent qu'ils doivent faire face à des conflits dégradant le climat de travail de la classe.

L'intégration d'enfants présentant des handicaps plus ou moins lourds demandent également des moyens d'accompagnement pour éviter , selon certains, des risques pour les pairs.

Numéro 12 Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

L'éducation ne s'arrête pas à la porte de l'école , formule rassemblant tous les participants.

L'intérêt des familles pour la vie de l'élève, le suivi des activités et la participation à l'apprentissage des leçons, l'implication dans les activités extra-scolaires sont des éléments essentiels pour la réussite à l'école de chacun. Certains participants regrettent le désengagement de certains parents qui sont plus des consommateurs du système éducatif que des partenaires.

La relation entre les associations et l'école semble étroite dans les secteurs ruraux et plus difficile ,selon certains, dans les zones urbaines.

La politique de la ville, les contrats CEL, l'aménagement du temps périscolaire sont des éléments déterminant pour un aménagement harmonieux de la vie des élèves. Le débat a décrit les dispositifs locaux qui semblent donner satisfaction aux parties prenantes. La gratuité de l'accueil du matin pour les familles dont les deux parents travaillent, la modulation du prix du repas pour la cantine selon les revenus de la famille sont des éléments dont l'importance a été particulièrement soulignée. Les participants insistent sur la nécessaire qualification du personnel d'encadrement même pour des tâches de surveillance.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

- 1** Etablir la scolarité obligatoire à partir de 5 ans.
- 2** Faire de l'orientation vers les métiers manuels une voie d'excellence.
- 3** Renforcer la participation citoyenne des familles à la vie de l'école.